



## Assemblée générale

Distr. générale  
13 juillet 1998  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-troisième session

Point 80 de l'ordre du jour provisoire\*

### Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires

#### **Note verbale datée du 10 juillet 1998, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Note No 158/98

La Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général. Elle a l'honneur de l'informer que le Gouvernement australien a ratifié le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, et elle lui serait obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note comme document de l'Assemblée générale.

Le 10 juillet 1998

---

\* A/53/150.

## **Annexe**

### **Communiqué de presse du Ministre australien des affaires étrangères, en date du 10 juillet 1998**

#### **L'Australie ratifie le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires**

Je suis heureux de vous annoncer que l'Australie a ratifié le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires le 9 juillet 1998 (heure de New York).

Le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires proscriit à jamais toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires et toutes autres explosions nucléaires. Il marque un tournant dans les efforts déployés par la communauté internationale pour tenter d'éliminer la menace que la prolifération des armes nucléaires fait peser sur le monde, et il est une composante indispensable du régime international de surveillance des armements nucléaires.

L'Australie a depuis longtemps la réputation bien méritée d'acteur international de premier plan dans la surveillance des armements nucléaires. Le rôle décisif qu'elle a joué dans la négociation et l'adoption du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires est à l'image de l'importance qu'elle accorde à l'instauration d'un régime de non-prolifération et de désarmement nucléaires à l'échelle de la planète. De l'instauration de ce régime dépend sa sécurité nationale.

Les récents essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan ont fait ressortir l'importance du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires. Ce traité a ceci de remarquable qu'il établit une référence internationale codifiée au regard de laquelle il est possible d'apprécier les actions de chacun des membres de la communauté internationale en matière d'essais nucléaires. Les pays qui bafouent ce code de bonne conduite, tels l'Inde et le Pakistan, savent qu'ils vont devoir supporter tout le poids de l'opprobre de la communauté internationale.

Le Gouvernement australien a fermement condamné les actions de l'Inde et du Pakistan commises au mépris flagrant des règles internationales en matière de non-prolifération, et qui ont de sérieuses conséquences pour la sécurité mondiale et régionale. J'en appelle de nouveau à la fois à l'Inde et au Pakistan pour qu'ils signent et ratifient le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires sans poser de conditions et sans plus tarder.

Au nom de l'Australie, j'ai signé le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires le 24 septembre 1996. Cent quarante-neuf pays l'ont déjà signé et 15, y compris deux États détenteurs d'armes nucléaires, la France et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'ont ratifié. L'Australie est l'un des 44 pays dont la ratification est nécessaire pour que le Traité entre en vigueur.

L'Australie encourage d'autres pays, en particulier ceux de sa région, à signer et ratifier le Traité dès que possible afin que la solide norme internationale contre les essais qui s'exprime à travers le Traité devienne aussi efficace que possible. L'Australie joue également un rôle de premier plan en aidant à mettre en place la structure institutionnelle

du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, avec son siège à Vienne, s'agissant notamment d'élaborer le système international de surveillance et d'établir ou de perfectionner des installations de surveillance essentielles sur le territoire australien.

---